

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

L'ACCVM recherche des candidatures pour l'édition 2015 du Temple de la renommée du secteur des valeurs mobilières

La date limite pour fournir les candidatures de chefs de file du secteur est le vendredi 22 mai 2015

Le mardi 10 février 2015 (Toronto) – L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) a annoncé aujourd'hui qu'elle commence à accepter la candidature des personnes qui pourraient être intronisées lors de l'édition 2015 du Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières.

Créé en 2013, le Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières rend hommage à l'excellence, l'intégrité et aux qualités de chef de file dans le secteur des valeurs mobilières au Canada.

« Nos intronisés sont des visionnaires qui ont réussi dans le secteur et qui se sont servis de leurs talents pour aider leur communauté. Ils ont non seulement beaucoup contribué à la croissance et la prospérité de notre secteur, mais aussi au développement des entreprises canadiennes et à la sécurité financière de plusieurs Canadiens.

Nous sommes fiers de rendre hommage à un groupe exceptionnel de personnes qui ont participé au développement du secteur des valeurs mobilières au Canada et qui méritent de faire partie de l'élite que constituent les personnes qui ont été intronisées au Temple de la renommée en [2013](#) et [2014](#) », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM. « Ces personnes partagent les valeurs fondamentales de notre secteur : excellence, innovation et d'intégrité ».

Un maximum de quatre candidats vivants et quatre candidats à titre posthume sont intronisés annuellement au Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières. Les candidatures seront acceptées jusqu'au vendredi 22 mai 2015 à 17 h HNE. Les détails des mises en candidature, ainsi que les critères, sont fournis ci-dessous.

Un comité de sélection constitué de Canadiens émérites qui proviennent de partout au pays et qui travaillent – ou ont travaillé – en politique, en droit, à l'université, dans le monde des affaires ou le secteur des valeurs mobilières, étudie les candidatures et nomme les intronisés au Temple de la renommée. Aucune personne associée à l'ACCVM ne participe au processus de nomination.

Les candidats retenus cette année seront intronisés lors d'un souper d'honneur et d'une cérémonie qui auront lieu à Toronto le jeudi 29 octobre 2015. D'autres détails suivront sous peu.

Les intronisés feront aussi l'objet d'un autre hommage sous forme d'un aménagement officiel au [Groupe TMX](#) à Toronto.

Critères – Impact sur le secteur

Le candidat doit avoir fait la preuve de **qualités de chef de file** dans le secteur des valeurs mobilières. Par exemple :

- ✓ Avoir occupé des postes de direction
- ✓ Être reconnu comme une personne qui change les mentalités (bourses, nominations, etc.)
- ✓ Avoir mis au point des solutions innovatrices dans le financement et la négociation.

Au cours de sa carrière, le candidat aura apporté une **contribution exceptionnelle** au développement du secteur des valeurs mobilières au Canada et à faire de ce secteur ce qu'il est maintenant, en :

- ✓ Créant des franchises autonomes pour offrir des services au public investisseur et aux émetteurs (gouvernements et sociétés)
- ✓ Faisant partie de conseils d'administration et comités connexes au secteur des valeurs mobilières
- ✓ Concevant et mettant au point une infrastructure pour les marchés des capitaux afin de faciliter les activités de négociation, compensation et règlement
- ✓ Défendant l'adoption de bonnes politiques publiques et d'une réglementation efficace pour les sociétés, les marchés et les participants au secteur
- ✓ Influençant positivement les investisseurs canadiens
- ✓ Faisant la promotion durant toute sa carrière du secteur des valeurs mobilières ou en le représentant.

Critères – Chef de file, sens éthique et engagement social

Le candidat doit exercer une **influence positive sur les autres**, en :

- ✓ Occupant une position d'autorité dans sa communauté



- ✓ Aidant sa communauté par du bénévolat

Le candidat possède et fait la preuve de **convictions solides** par :

- ✓ Une démonstration constante tout au long de sa carrière des valeurs d'intégrité, de solides principes d'éthique et d'engagement social.

Processus de mise en candidature

Pourvu qu'il s'agisse d'une candidature qui est conforme aux critères mentionnés ci-dessus, les personnes qui veulent proposer un candidat peuvent le faire en envoyant un courriel à PublicAffairs_AffairesPubliques@iiac.ca avec les renseignements suivants.

Candidature d'une personne vivante :

- Nom du candidat
- Poste actuel (ou si retraité, les postes précédents)
- Dénomination sociale de la société (ou si retraité, les sociétés précédentes)
- En suivant les critères mentionnés ci-dessus, justifier avec 500 à 1 000 mots pourquoi le candidat mérite d'être intronisé (et inclure les contributions du candidat au secteur des valeurs mobilières du Canada, les bourses et médailles, les diplômes honorifiques, les contributions philanthropiques, etc.)
- Vos nom, poste actuel et précédent, employeur actuel et précédent, adresse courriel et numéro de téléphone
- Votre relation avec le candidat.

Candidature à titre posthume :

- Nom du candidat
- Postes les plus marquants de sa carrière
- Sociétés et organisations qui ont marqué sa carrière
- En suivant les critères mentionnés ci-dessus, justifier avec 500 à 1 000 mots pourquoi le candidat mérite d'être intronisé (et inclure les contributions du candidat au secteur des valeurs mobilières du Canada, les bourses et médailles, les diplômes honorifiques, les contributions philanthropiques, etc.)
- Vos nom, poste actuel et précédent, employeur actuel et précédent, adresse courriel et numéro de téléphone



- Votre relation avec le candidat.

Remarque : Les candidatures incomplètes seront rejetées.
Les membres actuels du conseil d'administration de l'ACCVM ne peuvent pas être candidats à l'intronisation.

Calendrier du processus de mise en candidature et de nomination

Fin des candidatures	Vendredi 22 mai 2015
Étude des candidatures	Mai-juin 2015
Avis aux intronisés	Juin 2015
Annonce des intronisés	Fin juin 2015
Cérémonie d'intronisation	Jeudi 29 octobre 2015

L'ACCVM – Représentant les professionnels en placement au Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 161 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces.

Pour plus d'information, consultez le site accvm.ca.

D'autres informations sur la cérémonie d'intronisation de l'édition 2014 sont disponibles [ici](#).

